

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 30 juin 2020

Le populaire Brunch du 1er août aura lieu !

Après quelques incertitudes, l'Union Suisse des Paysans (USP) a décidé de maintenir l'édition 2020 du brunch à la ferme du 1er août. Une bonne nouvelle pour tous les fidèles participants à cet événement traditionnel ! La prochaine fête nationale sera donc à nouveau l'occasion de profiter d'un petit déjeuner composé de délicieux produits régionaux dans une ambiance conviviale. Vous pouvez dès à présent chercher une ferme de votre choix sur le site www.brunch.ch et vous inscrire. Attention, l'inscription est obligatoire.

Ces dernières semaines en Suisse, les magasins à la ferme ont connu un véritable boom. La demande en produits régionaux et saisonniers est plus forte que jamais. La population a également fortement apprécié les excursions à la campagne. Le populaire et convivial brunch du 1er août à la ferme arrive à point nommé après une difficile période de semi-confinement et offre un changement bienvenu pour petits et grands. Les hôtes pourront apprécier un petit déjeuner buffet fraîchement préparé, garni de produits de la ferme et de délices régionaux. Vous pourrez vous régaler de tresse, de fromage, de rösti avec un œuf au plat ou encore de tarte aux pommes. Plus de 160 fermes accueilleront cette année les visiteurs à leur manière et selon leur possibilité, ceci malgré les conditions particulières.

Des circonstances particulières exigent des mesures spéciales. Certaines exploitations agricoles qui ne peuvent ou ne souhaitent pas mettre en œuvre les exigences de la Confédération dans leur exploitation passeront cette année à l'alternative du "brunch à l'emporter". Ces fermes n'organiseront pas un petit-déjeuner classique avec buffet, mais emballeront leur pain maison avec du lait, de la confiture, du yaourt, etc. Ce paquet « brunch » pourra ensuite être retiré sur commande ou livré à votre domicile. Cependant, la plupart des exploitations agricoles continueront à organiser la version traditionnelle du brunch à la ferme.

Les familles préparent le brunch avec l'aide de la famille ou d'amis afin que tout soit prêt pour le grand jour. L'investissement dans l'organisation du brunch ne doit pas être sous-estimé. Afin de ne pas manquer de place ou de nourriture, il est indispensable de s'inscrire avant le 30 juillet. Vous souhaitez profiter d'un délicieux brunch à la ferme le 1er août ? Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la famille paysanne de votre choix pour le brunch classique ou le "brunch à l'emporter" ! Toutes les informations sur le brunch du 1er août 2020 sont disponibles sur www.brunch.ch.

Un été à la montagne ou au bord d'un lac ?

Des rivières qui coulent dans toutes les directions, des montagnes enneigées ou de vastes champs. Il n'y a guère d'autres pays qui offrent autant de paysages différents dans un espace aussi restreint que le nôtre. La Suisse a certainement beaucoup plus à offrir qu'uniquement des montres, du chocolat, du cor des Alpes ou du fromage ! Lisez le Brunch Magazine et découvrez les différentes régions de Suisse et le quotidien d'une vingtaine d'agriculteurs. Ils vous racontent comment ils fabriquent des spécialités régionales et artisanales à partir des produits de la ferme.

Renseignements :

Union suisse des paysans, Andrea Oldani, cheffe du projet Brunch du 1^{er} août, 5201 Brugg, tél. 056 462 52 03

AGORA, Florence Matthey, coordination du Brunch pour la Romandie, 1000 Lausanne, 021 614 04 74

Unione Contadini Ticinesi, Anita Tomaszewska, responsable pour le Tessin, 6592 S. Antonino, tél. 091 851 90 97

www.brunch.ch